

But(s) de l'opération	<p>Etudier les espèces, les effectifs et la répartition des oiseaux d'eau présents en mer dans le prisme estuarien de la Seine et en réserve naturelle</p> <p>Etudier la phénologie de ces oiseaux</p>
Objectif(s) opérationnel(s) concerné(s)	<p>Suivre l'état de santé des populations et milieux à long terme</p>
Contexte	<p>L'estuaire de Seine est situé sur une importante voie de migration, sa partie marine permet l'accueil d'espèces d'oiseaux à tendance marine et estuarienne, dont certaines à forte valeur patrimoniale. Cette opération permet de les suivre depuis mars 2000 et s'effectue depuis un bateau zodiac.</p> <p>Elle permet d'avoir une idée plus précise sur l'évolution du nombre d'oiseaux et du nombre d'espèces fréquentant le prisme estuarien. Les conditions de réalisation du suivi (problèmes du bateau qui oblige à sortir seulement lorsque la mer est belle à peu agitée et qui n'est pas assez haut), ne permettent pas toujours de le réaliser, ce qui est problématique.</p>
Description de l'action	<p>Pour étudier la répartition des oiseaux d'eau présents en mer dans l'estuaire de la Seine, une sortie mensuelle en zodiac est réalisée dans le prisme estuarien depuis mars 2000.</p> <p>Lors des 20 premiers mois de l'étude, la zone étudiée était plus restreinte. En effet, pour englober l'extension marine de la réserve naturelle sur un secteur compris entre Trouville-sur-Mer et Pennedepie, les prospections ont été étendues vers le Sud-Ouest de l'estuaire en 2002. Depuis cette date les parcours effectués à chaque sortie ont été très semblables, bien que les travaux de Port 2000, ou les conditions de mer, aient obligés à légèrement modifier le trajet ou à supprimer certains transects. En septembre 2005 et à partir de janvier 2006, un nouveau transect a été réalisé pour aller vers l'îlot du ratier créé dans la fosse Sud-Est en tant que mesure compensatoire du projet Port 2000. Ce transect est maintenant régulièrement suivi afin d'observer les oiseaux exploitant ce reposoir. Néanmoins, on constate que ce suivi des oiseaux de l'îlot peut générer un dérangement et qu'un suivi par caméra serait vraiment complémentaire. Enfin, à partir de 2013, le transect C2 parcourant le chenal de navigation fluviale a été retiré du suivi car jugé trop long et redondant sur une partie avec un autre transect.</p>
Protocole scientifique	<p>Les recensements sont effectués en se dirigeant sur différents transects définis à l'avance, à l'aide d'un GPS (cf. carte jointe). Les points ont été désignés par une lettre suivie d'un chiffre ou d'une commune. Sur chaque transect, ne sont considérés que les oiseaux présents à une distance inférieure ou égale à 300 m de part et d'autre du bateau à partir du tableau arrière de l'embarcation. À cette distance, les différentes espèces sont assez facilement identifiables sans avoir besoin, dans la plupart des cas, de se servir de jumelles.</p> <p>L'ensemble des observations est intégré dans la base de données SERENA, Cette méthode d'intégration facilite la compilation, l'extraction et l'analyse des données.</p>
Précautions et contraintes	<p>Les conditions de mer limite fortement les sorties et les conditions d'observations. Dans le futur, il serait souhaitable d'utiliser une autre embarcation de type vedette à faible tirant d'eau afin d'éviter ce désagrément.</p> <p>Il faut également rester vigilant sur les dérangements.</p>
Localisation	<p>Prisme estuarien (cf. carte)</p>
Indicateur(s) de réalisation	<p>Nombre de sorties réalisées annuellement ; nombre de rapports produits</p>